

# LA FORMATION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES - MENTION 2ND DEGRÉ ET MENTION ENCADREMENT ÉDUCATIF

TYPOLOGIE DES DIFFÉRENTES SITUATIONS	SERVICE	CONDITIONS DE DIPLÔME	FORMATION PROPOSÉE
<b>Lauréats concours externes sans expérience professionnelle :</b> CAPES / CAPEPS / CAPET / CPE / CAPLP <sup>(1)</sup>	Mi-temps	Titulaire d'un master 1 et <b>devant valider</b> un master 2 MEEF	Master 2 MEEF à l'ESPE
		Titulaire d'un master 2 MEEF mention 2nd degré correspondant au parcours (discipline) du concours de recrutement.	Parcours complémentaire <sup>(2)</sup> à l'ESPE (inscription en DU complémentaire)
		Titulaire d'un master 2 non MEEF ou d'un master 2 MEEF d'une autre mention ou d'un autre parcours que le concours de recrutement et <b>ne souhaitant pas valider</b> un master 2 MEEF.	Parcours adapté <sup>(3)</sup> à l'ESPE (inscription en M2 MEEF)
		Titulaire d'un master 2 non MEEF et <b>souhaitant valider</b> un master 2 MEEF	Master 2 MEEF à l'ESPE
		Dispensé de l'obtention d'un diplôme (sportif de haut niveau, parent d'au moins 3 enfants, certains concours technologiques et professionnels) et <b>ne souhaitant pas valider</b> un master 2 MEEF.	Parcours adapté <sup>(3)</sup> à l'ESPE (inscription en M2 MEEF)
		Dispensé de l'obtention d'un diplôme (sportif de haut niveau, parent d'au moins 3 enfants, certains concours technologiques et professionnels) et <b>souhaitant valider</b> un master 2 MEEF après obtention d'un M1 (par VAP <sup>(4)</sup> ou équivalence)	Master 2 MEEF à l'ESPE
<b>Lauréats concours externes avec expérience professionnelle :</b> CAPES / CAPEPS / CAPET / CAPLP <sup>(1)</sup> / CPE	Mi-temps	Titulaire d'un M1 et <b>devant valider</b> un master 2 MEEF	Master 2 MEEF à l'ESPE
	Plein temps	Titulaire d'un master 2 (MEEF ou non MEEF) ou dispensé de master	Formation DAFPEN/ESPE
<b>Lauréats concours externes sans expérience professionnelle :</b> CAPLP relevant de certaines spécialités professionnelles	Mi-temps	Sans obligation de validation d'un master 2 MEEF et <b>ne souhaitant pas valider</b> un master 2 MEEF	DU disciplines particulières à l'ESPE
		Sans obligation de validation d'un master 2 MEEF et <b>souhaitant valider</b> un master 2 MEEF suite à l'obtention d'un M1 (par VAP <sup>(4)</sup> ou équivalence)	Master 2 MEEF à l'ESPE
<b>Lauréats concours internes sans expérience professionnelle</b> dans la discipline de recrutement : CAPES / CAPLP / CAPEPS / CAPET / CPE	Mi-temps	Dispensé de l'obtention d'un master 2 et <b>ne souhaitant pas valider</b> un master 2 MEEF	Parcours adapté <sup>(3)</sup> à l'ESPE (inscription en M2 MEEF) DU disciplines particulières à l'ESPE pour CAPLP interne relevant de certaines spécialités professionnelles
		Dispensé de l'obtention d'un master M2 et <b>souhaitant valider</b> un master 2 MEEF suite à l'obtention d'un M1 (par VAP <sup>(4)</sup> ou équivalence)	Master 2 MEEF à l'ESPE
<b>Lauréats concours internes avec expérience professionnelle</b> dans la discipline de recrutement : CAPES / CAPLP / CAPEPS / CAPET / CPE	Plein temps	Dispensé de l'obtention d'un master M2	Formation DAFPEN / ESPE
<b>Lauréats concours réservés :</b> CAPES / CAPLP / CAPEPS / CAPET / CPE	Plein temps	Dispensé de l'obtention d'un master M2	Formation DAFPEN / ESPE
<b>Promus par liste d'aptitude</b> dans le corps des professeurs certifiés, professeurs documentalistes, CPE	Mi-temps	Dispensé de l'obtention d'un master 2 et <b>ne souhaitant pas valider</b> un master 2 MEEF	Parcours adapté <sup>(3)</sup> à l'ESPE (inscription en M2 MEEF)
		Dispensé de l'obtention d'un master M2 et <b>souhaitant valider</b> un master 2 MEEF suite à l'obtention d'un M1 (par VAP <sup>(4)</sup> ou équivalence)	Master 2 MEEF à l'ESPE
<b>Lauréats concours externes sans expérience professionnelle :</b> agrégation <sup>(5)</sup>	Mi-temps	Titulaire d'un master 2 MEEF correspondant au parcours correspondant à la discipline de recrutement	Parcours complémentaire <sup>(2)</sup> à l'ESPE (inscription en DU complémentaire)
		Titulaire d'un master 2 non MEEF ou équivalence	Parcours adapté <sup>(3)</sup> à l'ESPE (inscription en M2 MEEF)

(1) Parcours CAPLP Biotechnologies, Lettres-langues, Lettres-histoire, Eco-gestion, Maths-sciences.

(2) Parcours complémentaire : consulter le descriptif du DU complémentaire sur le site internet ESPE

(3) Le parcours adapté correspond aux enseignements du M2 MEEF, la réalisation du mémoire est remplacée par un RAPP (Renforcement Adapté du Parcours Professionnel).

(4) Les frais de VAP sont à la charge des stagiaires.

(5) Ne sont pas concernés par ce dispositif de formation les fonctionnaires stagiaires agrégés ex- certifiés

TYPLOGIE DES DIFFÉRENTES SITUATIONS	SERVICE	CONDITIONS DE DIPLÔME	FORMATION PROPOSÉE
<b>Fonctionnaire stagiaire en renouvellement de stage :</b> agrégation / CAPES / CAPET / CAPLP / CAPEPS / CPE, concours externes, internes, réservés	Mi-temps	Les formations proposées sont adaptées au parcours antérieur du stagiaire à l'issue d'un entretien de positionnement avec les co-responsables de parcours. En fonction du diplôme obtenu, le fonctionnaire stagiaire est inscrit en M2 MEEF ou en DU complémentaire.	
<b>Fonctionnaire stagiaire en prolongation de stage :</b> agrégation / CAPES / CAPET / CAPLP / CAPEPS / CPE, concours externes, internes, réservés	Conditions de stage identiques à celles de l'année antérieure	Conditions de formation identiques à celles de l'année antérieure.	
<b>Fonctionnaire stagiaire en prorogation de stage :</b> CAPES / CAPET / CAPLP / CAPEPS / CPE, concours externes	Plein temps si seule l'UE de LV est non validée	Le fonctionnaire a été proposé à la titularisation par le jury académique mais n'a pu justifier de l'obtention du Master 2 MEEF. Il doit valider ce dernier pendant son année de prorogation.	Suivi de l'UE LV (inscription en M2 MEEF)
	Mi-temps pour les autres cas		Master 2 MEEF à l'ESPE (suivi des UE manquantes)

## Autres catégories de personnels du 2nd degré et encadrement éducatif en formation à l'ESPE

AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNELS DU 2ND DEGRÉ ET ENCADREMENT EDUCATIF EN FORMATION À L'ESPE	SERVICE	CONDITIONS DE DIPLÔME	FORMATION PROPOSÉE
Fonctionnaire en pré-détachement	Mi-temps	Dispensé de l'obtention d'un master 2	Le parcours de formation est élaboré par l'inspecteur de la discipline d'accueil en prenant appui sur l'offre proposée par l'ESPE (inscription éventuelle en M2 MEEF)
Stagiaire contractuel bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Mi-temps	Déjà titulaire d'un master 2 ou équivalence	Parcours adapté à l'ESPE (inscription en M2 MEEF ou DU disciplines spécifiques)
Fonctionnaire en situation de difficulté professionnelle	Mi-temps	Sans objet car déjà titulaire	Le parcours de formation est élaboré par l'inspecteur chargé du suivi du fonctionnaire en prenant appui éventuellement sur l'offre proposée par l'ESPE